



## Assemblée générale

Distr. générale  
7 décembre 2016  
Français  
Original : anglais

---

**Soixante et onzième session**  
Point 114 c) de l'ordre du jour  
**Élections aux sièges devenus vacants**  
**dans les organes subsidiaires et autres**  
**élections : élection de cinq membres**  
**du Comité d'organisation de la Commission**  
**de consolidation de la paix**

**Lettre datée du 28 novembre 2016, adressée au Président**  
**de l'Assemblée générale par la Représentante permanente**  
**des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation**  
**des Nations Unies**

La délégation des États-Unis est heureuse d'avoir facilité la sélection des pays candidats à un siège au Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix parmi les États Membres qui versent à l'Organisation les contributions financières les plus élevées.

Les plus grands contributeurs financiers choisis pour siéger au Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix pendant le sixième mandat du Comité, soit en 2017 et 2018, sont l'Allemagne, le Brésil, le Canada, le Japon et la Norvège.

La sélection a été conduite en toute transparence avec des collègues et conformément aux résolutions portant création de la Commission de consolidation de la paix, à savoir la résolution 60/180 de l'Assemblée générale et la résolution 1645 (2005) du Conseil de sécurité.

(Signé) Samantha Power

